

Accueil de loisirs les FILOUS

Bulletin d'inscription Automne 2016

Quelque soit la commune dont vous êtes issus, l'inscription doit être de minimum 3 jours par enfant (consécutifs ou non) sur une même période de vacances scolaires.

Le tarif journalier par enfant est déterminé en fonction de votre commune d'habitation :

1. Votre commune fait partie de la Communauté de Communes Vexin Val de Seine ou a conventionné avec la CCVVS :

Le tarif journalier par enfant est calculé en fonction de votre coefficient de ressources 2014 (QR) indiqué sur l'avis d'imposition 2015.

Ce tarif comprend la journée d'activité, les sorties, le repas du midi et le goûter durant les vacances scolaires.

QR = revenu imposable / (12 x nombre de parts)

Exemple : si revenu imposable = 28000€ et nombre de parts = 3, alors QR = 28000 / (12 x 3) = 777 donc le tarif journalier sera de 13 € 20

2. Votre commune ne fait pas partie de la CCVVS et n'a pas conventionné avec cette dernière

Le tarif journalier par enfant est de 49,25 euros quelque soit le coefficient de ressources. Pour savoir si votre commune est partenaire de la CCVVS, vous pouvez contacter ADAPTE 95.

QR	≤ 336	337 à 535	536 à 750	751 à 813	814 à 1000	1000 et +	3 ^e enfant	
CCVVS et communes partenaires	9,10 €	10,55 €	11,25 €	13,20 €	15,80 €	18,25 €	11,25 €	
Autres communes							49,25 euros	

Le bulletin d'inscription accompagné de la copie du dernier avis d'imposition 2015 sur les revenus de 2014 et le paiement (chèque à l'ordre d'ADAPTE 95) sont à transmettre à ADAPTE 95 :

- **Par courrier** : ADAPTE 95 – 4 rue Berthelot 95300 PONTOISE
- **Sur place** auprès de la direction de l'accueil de loisirs LES FILOUS
- **Auprès de la CCVVS en Mairie de Villers en Arthies** aux horaires d'ouverture, Route de Vetheuil 95510 VILLERS EN ARTHIES

Coupon à détacher et à adresser au plus tôt

Date de naissance		Inscriptions* accueil étendu 18h30-19h00		
Nom/Prénom de l'enfant	Période des Vacances d'automne 2016 9 jours		Inscriptions* accueil étendu 7h30 - 8h00	
	Inscriptions* accueil de loisirs de 8h00 à 18h30		Inscriptions* accueil étendu 18h30-19h00	
	jeudi	20 octobre 2016	7h30 - 8h°	18h30-19h00°
	vendredi	21 octobre 2016	7h30 - 8h°	18h30-19h00°
	lundi	24 octobre 2016	7h30 - 8h°	18h30-19h00°
	mardi	25 octobre 2016	7h30 - 8h°	18h30-19h00°
	mercredi	26 octobre 2016	7h30 - 8h°	18h30-19h00°
	jeudi	27 octobre 2016	7h30 - 8h°	18h30-19h00°
	vendredi	28 octobre 2016	7h30 - 8h°	18h30-19h00°
	lundi	31 octobre 2016	7h30 - 8h°	18h30-19h00°
	mercredi	1 novembre 2016	7h30 - 8h°	18h30-19h00°
	mercredi	2 novembre 2016	7h30 - 8h°	18h30-19h00°

* cocher les jours de présence

* l'heure d'émargement sur le cahier fera foi

Accueil de loisirs		Accueil étendu	
Coefficient de ressources	_____	forfait : 1 euro par matin	_____
tarif journalier :	_____	1 euro par soir	_____
nombre de jours :	_____	nombre de matins	_____ x1€
Total A	_____	nombre de soirs	_____ x1€
TOTAL GENERAL (A+B) :	_____	Total B	_____
Banque	_____		
N° de chèque	_____	à l'ordre d'ADAPTE 95	
Date	_____	Signature	
Date de réception	_____		